



Union paysanne
C.P. 899, succursale Bureau Chef
Lachute, Québec J8H 4G5
Tél. (450) 230-5046
paysanne@unionpaysanne.com

Communiqué pour diffusion immédiate

Rapport Gagné sur le secteur acéricole : l'Union paysanne enthousiaste

Lachute, jeudi 11 février 2016: L'Union paysanne accueille avec joie le dévoilement, ce midi, du rapport Gagné sur l'industrie du sirop d'érable. Il s'agit d'un rapport très attendu par l'Union paysanne qui fut la toute première organisation à sonner l'alarme sur les dérives du système mis en place par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ).

À la lecture des 21 recommandations formulées par Florent Gagné, l'Union paysanne constate qu'il a su saisir l'essence des problèmes en proposant des mesures qui, une fois appliquées, devraient ramener le secteur acéricole québécois dans sa position dominante au plan mondial. De plus, dans les recommandations faites, « il y a ce qu'il faut pour ramener la paix dans les érablières face au régime de peur créé par la FPAQ depuis le début des années 2000 », souligne Daniel Gaudreau, acériculteur et représentant du secteur acéricole à l'Union paysanne.

L'Union paysanne demande d'ailleurs à la FPAQ, dans un geste de bonne volonté, d'abandonner toutes les poursuites contre des producteurs acéricoles du Québec qui ont simplement tenté de vivre de leur métier dans un système hermétique. « Ces acériculteurs ne sont pas les bandits que la FPAQ a tenté de faire croire, mais plutôt les canaris qui au fond des mines témoignent de l'air vicié », conclut Daniel Gaudreau.

De la conférence de presse du ministre Pierre Paradis, l'Union paysanne retient qu'il a réitéré qu'il n'a pas l'habitude de tabletter les rapports qu'il a commandés. Après un premier rapport sur la problématique acéricole qui fut tabletté, le rapport Bolduc, un second rapport présenté aujourd'hui va, encore une fois, dans le sens des recommandations faites par l'Union paysanne. « Le ministre Pierre Paradis a maintenant la chance de réécrire une toute nouvelle finale ou plutôt un nouveau début pour l'un des fleurons du Québec », souligne Benoit Girouard, président de l'Union paysanne. « Le rapport Gagné s'inscrit dans la continuité des rapports Bolduc, Pronovost, St-Pierre et Ouimet qui ont tous demandé depuis 13 ans un rééquilibrage des forces en agriculture afin de redonner aux agriculteurs québécois le contrôle de leur ferme et de ce qu'ils produisent », ajoute-t-il.

Les producteurs acéricoles québécois sont à la fois des artisans et des chefs d'entreprises. Il est clair que le système actuel est exagérément contraignant et qu'il a menotté les producteurs du Québec vs ceux des autres provinces et des États-Unis. En attendant le

travail à venir, l'Union paysanne se contente aujourd'hui de se réjouir devant l'horizon qui se dégage à nouveau pour les érablières du Québec.

-30-

Pour information :

Benoit Girouard
Président Union paysanne
450-495-1910

Daniel Gaudreau
représentant comité-acéricole
819-657-4528

L'UNION PAYSANNE a pour but de regrouper en une force collective organisée et représentative tous ceux qui sont en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysannes.

Elle préconise une agriculture axée, d'une part sur la souveraineté alimentaire, en vue de procurer à notre population une nourriture saine et diversifiée, dans le respect de la nature, des sols, des animaux, de l'environnement et des communautés; d'autre part, sur l'occupation du territoire, de façon à assurer le maintien de campagnes vivantes avec des paysans nombreux.